Ouvrage coordonné par l'association Vecam

Libres savoirs

LES BIENS COMMUNS DE LA CONNAISSANCE



Produire collectivement, partager et diffuser
les connaissances au XXI^{e} siècle

C&F

OUVRAGE COORDONNÉ PAR L'ASSOCIATION VECAM

Libres savoirs

LES BIENS COMMUNS DE LA CONNAISSANCE

Produire collectivement, partager et diffuser
les connaissances au XXI^{e} siècle

C&F éditions
2011

Chez le même éditeur :

Pouvoir Savoir
Le développement face aux biens communs de l'information
et à la propriété intellectuelle
Ouvrage collectif coordonné par Valérie Peugeot
Avril 2005, ISBN 2-915825-02-5

Sciences & Démocratie (doculivre : livre et DVD)
Réalisation Alain Ambrosi, avec la collaboration de Abeille Tard
Avril 2010, ISBN 978-2-915825-07-7

à paraître :
Aux sources de l'utopie numérique
De la contre-culture à la cyberculture : Steward Brand, un homme d'influence
par Fred Turner
Septembre 2011, ISBN 2-915825-10-6

Cet ouvrage a été publié avec le concours
du Centre Régional des Lettres de Basse-Normandie
et le soutien de la Région Basse-Normandie.

Cet ouvrage a reçu le soutien de l'Organisation Internationale
de la Francophonie, Institut de la Francophonie numérique.

ISBN 978-2-915825-06-0
C&F éditions, mai 2011
35 C, rue des Rosiers, 14000 Caen
http://cfeditions.com

Les articles de cet ouvrage sont publiés sous licence Creative Commons : paternité,
pas d'utilisation commerciale (http://creativecommons.org/licences/by-nc/2.0/fr/).
L'ouvrage est publié sous licence édition équitable (http://edition-equitable.org).

Les articles de cet ouvrage citent les noms de services, compagnies et marques qui
appartiennent à leurs propriétaires respectifs et ne sont mentionnés ici qu'à titre
documentaire.

SOMMAIRE

INTRODUCTION 11

Valérie Peugeot 13
Les biens communs, une utopie pragmatique

Frédéric Sultan 20
Autour du Manifeste pour la récupération des biens communs

PREMIÈRE PARTIE :
LA RECHERCHE, LE VIVANT, LE RÉSEAU :
TROIS PILIERS DES COMMUNS DE LA CONNAISSANCE 31

LES COMMUNS DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE LA SANTÉ 32

Charlotte Hess 33
Inscrire les communs de la connaissance dans les priorités de recherche

Prabir Purkayastha & Amit Sengupta 55
Replacer les besoins humains au cœur de la science

Jean-Claude Guédon 67
Connaissance, réseaux et citoyenneté : pourquoi le libre accès ?

Philippe Aigrain 77
De l'accès libre à la science ouverte

Leslie Chan, Subbiah Arunachalam & Barbara Kirsop 86
La chaîne de la communication dans les sciences de la santé : des chercheurs aux praticiens, l'impact du libre accès

Gaëlle Krikorian 105
Accès à la santé ou renforcement des droits de propriété intellectuelle : enjeux des normes internationales

**NOURRIR L'HUMANITÉ :
LES SEMENCES ET LES SAVOIRS PAYSANS** 116

Guy Kastler 117
Les paysans sont-ils les protecteurs des semences locales ?

Adelita San Vicente Tello & Areli Carreón 132
Mainmise sur les semences du maïs dans son berceau d'origine et de diversité génétique

Collectif français contre la biopiraterie 141
Biopiraterie

**CONTENUS CULTURELS, CONTENUS ÉDUCATIFS :
LES OUTILS D'UNE CIRCULATION UNIVERSELLE** 144

Hala Essalmawi 145
Partage de la création et de la culture : les licences Creative Commons dans le monde arabe

Ahrash Bissel & James Boyle 156
Vers la création d'un bien commun au service de l'enseignement

Déclaration du Cap 169
Débrider le potentiel des ressources éducatives partagées

**PARTAGER EN RÉSEAU OUVERT :
LES COMMUNS DU NUMÉRIQUE** 174

Hervé Le Crosnier 175
Leçons d'émancipation : l'exemple du mouvement des logiciels libres

Valérie Peugeot 192
Le web des données laisse-t-il une place au bien commun ?

Michel Bauwens 211
Du design ouvert aux fabrications coopératives

DEUXIÈME PARTIE :
LES COMMUNS DE LA CONNAISSANCE : UNE MISE EN MOUVEMENT DANS UN MONDE GLOBALISÉ 223

DOMAINE PUBLIC ET BIENS COMMUNS 224

Communia 225
Manifeste pour le domaine public

Anupam Chander & Madhavi Sunder 235
La vision romantique du domaine public

Xuan Li 250
Propriété intellectuelle, normes, domaine public et responsabilités des pouvoirs publics

LIBERTÉ, DÉMOCRATIE, BIENS COMMUNS : UNE INTIMITÉ RÉAFFIRMÉE 258

Peter Linebaugh 259
Histoire des communs : l'ombre portée de la Grande Charte

Claire Brossaud 276
Des identités numériques sous contrôle : qui tracera vaincra !

Hervé Brédif & Didier Christin 287
La construction du commun dans la prise en charge des problèmes environnementaux : menace ou opportunité pour la démocratie ?

LES COMMUNS INTERROGENT LES MOUVEMENTS SOCIAUX 304

David Bollier 305
Les communs, ADN d'un renouveau de la culture politique

Silke Helfrich 335
Les biens communs, nouvel espoir politique pour le XXIe siècle ?

Un mot d'Alain Rey 347
La guerre des « communs »



Libres Savoirs

INTRODUCTION

Valérie Peugeot

Les biens communs, une utopie pragmatique



Valérie Peugeot est présidente bénévole de l'association *Vecam* (http://vecam.org/), après en avoir été la coordinatrice entre 1999 et 2004. *Vecam* a été créé en 1995 afin de mettre en débat les questions politiques et sociales liées aux technologies de l'information et de la communication. Les actions récentes de *Vecam* touchent aux questions des biens communs informationnels, de la propriété immatérielle, aux rapports entre sciences et société et à la mobilisation des TIC dans des dynamiques participatives.
À titre professionnel, Valérie Peugeot travaille comme prospectiviste au sein du laboratoire de sciences sociales et humaines d'*Orange labs* (R&D de *France télécom*). Médias sociaux, futur du web, ouverture des données du web, internet des objets, usages des communautés créatives, besoins spécifiques des pays en développement, innovation ouverte… sont quelques-unes des sujets récemment étudiés dans ce cadre.

Information, savoir et culture sont chaque jour un peu plus le cœur battant de nos sociétés. Éléments premiers d'une part croissante de notre activité économique, ils contribuent à façonner nos manières de faire société. Nos apprentissages et nos modes cognitifs, notre engagement dans le travail rémunéré tout comme notre autonomie par rapport à ses institutions, nos relations aux autres, nos pudeurs et nos exhibitions, notre espace-temps, nos attentions et inattentions, l'accord de notre confiance et la construction de nos choix, nos déplacements, notre connaissance de soi, nos rapports aux objets, notre distance ou notre attachement à l'égard de la *res publica*… autant de champs bousculés, voire transformés par cette ébullition créative que l'on appelle société de la connaissance.

Si l'on admet que la connaissance et son vecteur, l'information, sont à l'ère informationnelle ce que l'énergie, les matières premières et la force de travail furent aux sociétés agricole et industrielle, alors les conditions de leur circulation, appropriation et partage deviennent cruciales. La période dans laquelle a émergé la société de l'information – années 1980-2000 – a coïncidé avec une époque de radicalité de la pensée économique libérale dans les pays occidentaux. Simple coïncidence ou facteur déterminant ? Sans rentrer dans ce débat, on observe aujourd'hui que les régimes juridiques qui régissent les conditions de propriété et de redistribution des ressources informationnelles et des connaissances sont totalement imprégnés de cette philosophie. Les logiques de marché y règnent en maître, et les régulations nationales et internationales poussent inlassablement dans le même sens, celui du renforcement des droits de propriété sur l'immatériel, au détriment de tout autre modèle plus équitable. La durée du droit d'auteur est périodiquement rallongée ; les brevets couvrent maintenant des domaines auparavant exempts de toutes formes de propriété, comme le vivant, les découvertes ou les mathématiques ; le domaine public devient un espace de déshérence et non de valorisation des œuvres de l'esprit ; les exceptions aux droits de propriété prévues pour les enjeux de santé publique sont contournés par des traités bilatéraux ; des dispositifs techniques viennent verrouiller la circulation des créations ; les savoirs collectifs ancestraux sont confisqués par des acteurs privés… Dans un même temps, les conditions du renouvellement de ces ressources cognitives – l'enseignement, la formation devenue indispensable tout au long de la vie – sont renvoyées

à des acteurs publics dont les moyens et l'autonomie ne cessent de baisser.

La connaissance ne peut être assimilée à du pétrole ou de l'acier. L'accaparement du savoir nourrit bien entendu un système inégalitaire, tout comme celui des terres ou des matières premières ; lorsque des entreprises de l'industrie informationnelles dégagent des bénéfices nets de plus de 15 % et nourrissent une finance internationale débridée, cela se fait bien entendu au détriment des populations exclues de cette redistribution. Mais la concentration des biens informationnels et cognitifs et les limites à leur circulation ont d'autres effets tout aussi fondamentaux : ils contribuent à long terme à un assèchement de la créativité et de la diversité culturelle en concentrant les investissements dans les mains de quelques acteurs homogènes ; ils dépouillent des populations de leurs savoirs historiques et ce faisant privent des communautés de leurs propres ressources, notamment en matière agricole ; ils privent des malades de l'accès aux soins au nom de la rentabilisation de l'invention… Culture, santé, survie alimentaire tout autant que justice sociale sont donc en jeu.

Face à cette logique, d'autres manières de penser la mise à disposition de la connaissance, l'accès au savoir et la rémunération des créateurs ont vu le jour. Dans le monde paysan, dans celui de la défense des malades, dans l'univers du logiciel, de la recherche scientifique ou de la création artistique, chez les peuples autochtones, dans le design numérique…, les communautés se sont multipliées pour affirmer et expérimenter la possibilité de placer des savoirs en régime de biens communs. Ces biens communs sont pensés tout à la fois comme un statut alternatif à la privatisation du savoir et comme un mode de gouvernance par une communauté dédiée. Accès aux savoirs, biens communs de la connaissance, deux facettes d'une même question, la première mettant l'accent sur l'obstacle à lever, la seconde sur les réponses apportées.

Éparses dans un premier temps, ces initiatives émanant de communautés spécifiques ont commencé depuis une demi-décennie à se décloisonner, à s'articuler. Ce livre, en rassemblant des auteurs relevant de ces différentes communautés, voudrait marquer ce temps très particulier où des acteurs souvent marginaux, en résistance, se rassemblent et prennent conscience qu'ils participent d'un même horizon de sens et construisent des alternatives à part entière.

Si ce temps est aujourd'hui possible, nous le devons à une série de facteurs.

En premier lieu, les communautés de biens communs du numérique qui ont vu le jour entre le début des années 80 et les années 2000 (depuis le logiciel libre jusqu'aux Creative Commons et aux revues scientifiques ouvertes en passant par les archives en accès libre…) ont montré leur robustesse et leur pertinence, gagnant toujours plus d'utilisateurs et/ou de contributeurs. Toutes n'occupent pas une place essentielle dans leur secteur (la recherche, la culture, l'éducation…). Mais leur appropriation et leur pertinence *a minima* questionnent les modèles économiques existants, à l'image des journaux scientifiques marchands qui se voient contraints, du fait de l'existence des revues en accès libre, de proposer un modèle de diffusion ouvert à côté du modèle traditionnel. Les actions de ces communautés interpellent les institutions les plus arc-boutées sur le renforcement des droits de propriété intellectuelle, et diffusent une culture de l'alternative dans la société, à l'image des mouvements de partage et de création construisant une « free culture ».

Autre virage essentiel, nous assistons ces dernières années à un rapprochement théorique entre les communautés de biens communs liées à des ressources naturelles et celles dédiées à des connaissances numérisables. Nous le devons notamment à la double impulsion d'Elinor Ostrom et de Charlotte Hess, marquée par la publication en 2007 de leur livre fondateur *Understanding knowledge as a commons*. Même si des différences substantielles existent entre ressources naturelles et connaissances, notamment leurs propriétés économiques, cette confrontation/collaboration théorique est absolument essentielle, ne serait-ce que parce qu'elle permet de réinscrire les communs de l'immatériel dans une histoire qui leur donne un surcroît de légitimité.

Enfin, l'apparition de nouvelles communautés autour du « open hardware » jette de façon très concrète un pont entre matériel et immatériel : en concevant et fabricant des objets mécaniques ou électroniques dont les modèles de conception sont rendus publics et réutilisables, de telle manière que n'importe qui peut décider de les fabriquer, les distribuer et les utiliser, ces acteurs de la production coopérative (*P2P production*) s'inspirent du logiciel libre pour en appliquer les règles au monde du tangible.

Articulation des mouvements engagés dans la défense de l'accès au savoir, décloisonnement intellectuel et opérationnel des biens communs de la connaissance et de ressources naturelles, montée en puissance des démarches et des produits ou services qui relèvent de cette dynamique : ces convergences donnent toute leur actualité et leur pertinence aux perspectives ouvertes par les communs.

Le dépassement du dualisme réducteur État/marché qui structure la pensée politique depuis plus d'un siècle et demi constitue l'une de ces perspectives et non la moindre. Alors que partis politiques, syndicats, mouvements militants se situent historiquement sur une ligne partant du tout État pour aboutir au tout marché en passant par tous les métissages possibles, les communs nous enseignent qu'il existe, non pas une troisième voie, mais une autre manière de penser et de faire en politique comme en économie ; une approche qui ne se situe ni contre le marché ni contre l'État mais à côté et s'articule avec ces deux pôles parfois de façon très poreuse. Lorsque l'État du Kérala en Inde édicte une législation pour accompagner les communautés (médecine ayurvédique, plantes médicinales villageoises) dans la protection de leurs savoirs traditionnels, gérés historiquement sous forme de communs, il évite de les placer dans un domaine public, où chacun, et donc prioritairement les mieux dotés, pourrait puiser sans retombées envers les communautés dépositaires. Il y a là articulation positive entre les communs et l'État. Lorsqu'un site web comme Flickr, propriété de Yahoo! laisse le choix à ses utilisateurs de placer leurs photos en droit d'auteur classique ou en contrat Creative Commons et ouvre un espace dédié aux œuvres du domaine public, nous sommes là aussi dans une coopération positive, cette fois-ci entre marché et communs. Cette mise en lumière d'une complémentarité remplaçant la concurrence entre les trois formes de régulation que sont le marché, l'État et les communs s'explique aussi par le pragmatisme de ces derniers. Les défenseurs des communs ne cherchent pas à construire une narration globale mais répondent à des besoins très concrets, souvent très locaux quand il s'agit de communs matériels, auxquels des communautés doivent faire face : assurer l'entretien d'une forêt, transmettre un savoir médicinal, trouver une ressource éducative librement accessible adaptée à un enseignement, créer des objets qui puissent être conçus et produits localement, renouveler la biodiversité cultivée par l'échange des

semences… C'est souvent pour résoudre des objectifs personnels que des développeurs créent des logiciels libres, et c'est parce qu'ils souhaitent accéder aisément aux publications des autres que des chercheurs placent leurs résultats en accès libre. C'est l'agglutination progressive de ces expériences de gouvernance « en communs » qui fait promesse et non une idéologie *in abstracto* dont nul ne sait ni comment ni quand elle adviendra, ni ne peut deviner à l'avance les effets secondaires, dont on sait qu'ils peuvent être catastrophiques.

Ce processus d'agglutination est d'ailleurs l'un des enjeux majeurs auxquels doivent faire face les communs : comment les différentes expériences peuvent-elles se féconder au-delà d'une reconnaissance mutuelle ? Là encore, la dialectique entre les communs matériels et ceux de la connaissance constitue une expérience sociale enrichissante. Mais d'autres questions doivent être affrontées. Celle du passage à l'échelle n'est pas la moindre. Les communautés gérant des biens communs de ressources naturelles sont pour l'essentiel ancrées à l'échelle locale. Les communs sont-ils en capacité d'apporter des réponses à des enjeux planétaires comme la question climatique ? Ou de gérer des biens globaux comme les océans ou le spectre électromagnétique ?

La réaction du marché à la diffusion des biens communs, notamment numériques, peut également considérablement changer la donne. Car si les communs ne se construisent pas contre le marché, ce dernier peut néanmoins les percevoir comme une menace. Cette réaction défensive est particulièrement outrancière dans le champ des œuvres culturelles, où on a cherché à disqualifier les communs et les logiques de partage en les assimilant à du vol. Heureusement, dans d'autres secteurs industriels, la réaction n'est pas toujours aussi radicale, certains acteurs du marché ayant bien compris que le renouvellement de l'innovation passe par des modèles plus ouverts que ceux de la R&D traditionnelle. Ainsi voit-on se multiplier des projets de « recherche ouverte » rassemblant des acteurs hétérogènes – entreprises, collectivités locales, ONG… – et imaginant d'autres conditions de circulation des fruits de l'innovation.

Autre complexité pour les acteurs des communs, celle de l'appropriation de la démarche par des acteurs civiques et sociaux issus de la société pré-informationnelle. La philosophie des communs essaime relativement facilement dans le monde du numérique, en raison

des qualités intrinsèques de l'immatériel. Les biens numériques sont dotés de propriétés qui précédemment n'appartenaient qu'aux biens publics : non excluabilité et non rivalité, reproduction illimitée pour un coût marginal proche de zéro. Cette situation ouvre par nature une brèche dans la pensée économique et politique et invite au renouvellement des théories. Plaquer des modèles historiques sur l'immatériel ne fonctionne tout bonnement pas. En revanche, pour les syndicats, les mouvements paysans ou les ONG qui œuvrent dans des secteurs économiques traditionnels, les alternatives proposées par les communs sont moins évidentes. Surtout dans la période que nous vivons, quand cohabitent une grille de lecture des rapports de production et des rapports sociaux venant de l'époque à prédominance industrielle, et l'analyse de la nouvelle situation du travail immatériel et de sa place dans l'économie en général. Cette nouvelle étape dans le décloisonnement est désormais essentielle.

Aujourd'hui les acteurs impliqués dans les différentes communautés de biens communs n'ont pas de prétention à être « le » mouvement mais à poursuivre des chemins originaux tout en intensifiant les échanges théoriques et pragmatiques tirés de leurs expériences, de leurs succès comme de leurs échecs, avec un cercle toujours plus large.

C'est à cette dynamique que cet ouvrage entend, modestement, contribuer. Ce sont les mouvements existant autour du partage de la connaissance, de son renouvellement collectif, évitant l'accaparement par quelques monopoles de l'ère informationnelle qui sont aujourd'hui porteurs de ce nouveau questionnement. En essayant de suivre les expériences de construction des communs menées dans les deux dernières décennies, dans leur diversité, comme dans leurs nombreuses similarités, nous voulons offrir au lecteur un éventail aussi large que possible des utopies pragmatiques et des mouvements concrets qui existent autour des communs de la connaissance. En espérant ainsi contribuer au nécessaire renouvellement de la pensée transformatrice dont le monde a tant besoin.

Frédéric Sultan

Autour du Manifeste pour la récupération des biens communs

Le Manifeste pour la récupération des biens communs *a été élaboré lors du Forum Social Mondial de Belém, en février 2009. Il peut être paraphé sur le site: http://bienscommuns.org*



Frédéric Sultan est membre de *Vecam*, association qui milite pour la démocratisation des enjeux liés aux technologies d'information et de communication et membre de *AITEC*, association mobilisée pour développer l'expertise citoyenne.
Il a coordonné le premier Forum mondial Sciences & Démocratie en 2009 et participé à la rédaction de ce manifeste. Il a coordonné des initiatives et des projets internationaux tels que *Fragments du monde*, *I-Jumelages* et *Diaspora Knowledge Network*.
Après une carrière de permanent d'associations dans le secteur social et culturel, il a travaillé à *Vecam* (2000 à 2008) puis fondé la société coopérative *Gazibo* qui fournit des services de consulting, de formation et d'animation autour de l'usage collaboratif des outils numériques.

Le *Manifeste pour la récupération des biens communs*, que vous pourrez lire ci-après a été élaboré lors du Forum Social Mondial de Belém au Brésil en février 2009. C'est une invitation lancée aux citoyens à s'approprier (récupérer) eux-mêmes, les biens communs. Une telle démarche suppose d'éclairer le sens attaché à la notion « d'appropriation » des biens communs et de proposer quelques pistes en ce sens. La transformation en profondeur de la société passe à la fois par la lutte contre l'accaparement des biens que l'on considère communs, l'invention de nouvelles formes de partage et de coopération et par l'adoption par le plus grand nombre de cette notion dont on sait qu'elle est bien plus complexe que le simple abandon de la propriété privée.

Les acteurs investis dans la multitude d'initiatives qui se reconnaissent spontanément dans l'idée des biens communs démontrent que c'est possible et même une réalité tangible et qui fonctionne dans de nombreux domaines. En quelques mois, Le *Manifeste pour la récupération des biens communs* a réuni près de 1200 signatures personnelles et d'organisations sociales et citoyennes originaires de 40 pays sans même avoir été porté par aucune campagne véritablement structurée. Cela peut être interprété comme un indice de la volonté de s'emparer de la notion de biens communs, même si le sens qui est donné à ce terme peut être variable, pour servir de levier de changement.

L'EXPÉRIENCE DES MOUVEMENTS SOCIAUX ET CITOYENS

Par appropriation des biens communs, il faut entendre, l'usage, l'expérience personnelle et collective des communs et la politisation de cette expérience. Quelques exemples suffisent à montrer à la fois le foisonnement, la diversité et la richesse de l'expérience des mouvements sociaux au cours des dernières décennies dans ce domaine : autour des savoirs et des cultures, il existe les réseaux d'échanges de savoirs ; les mouvements de défense des savoirs ancestraux qui luttent contre la biopiraterie ; les organisations de chercheurs qu'on a pu voir rassemblées au Forum Mondial Sciences & Démocratie au Brésil (2009) puis en France (2010) ou à Dakar (2011) ; les éducateurs et les bibliothécaires mobilisés pour permettre la circulation des connaissances ; les mouvements pour la culture libre, Creative Commons ou encore Wikipédia, projets emblématiques et populaires… Autour

de la question production/consommation, les mouvements paysans luttent pour l'accès à la terre, pour la circulation des semences et contre les OGM ; les AMAP, le mouvement coopératif dans sa grande diversité, les mouvements pour la sobriété et la décroissance qui considèrent les monnaies comme biens communs et qui contribuent à la recherche d'indicateurs de développement alternatifs. Autour des ressources naturelles s'organisent les luttes pour le droit universel à une eau potable et salubre ; et pour la préservation du vivant (notamment les ressources marines et la biodiversité). Dans le domaine des techniques et de l'innovation, le mouvement du logiciel libre est l'un de ceux qui ont fait éclore la question des biens communs dans la société. Il est rejoint sur ce terrain par tous ceux qui défendent l'innovation ouverte et plus généralement, le renouvellement des formes de partage de la propriété intellectuelle (licences de plein droit – *license of right, Eco-Patent Commons, patent pools, etc.*). La défense de la neutralité de l'internet est un enjeu sur lequel se construit, à échelle mondiale, une réflexion sur les biens communs.

Cette liste pourrait encore s'allonger, mais elle illustre largement, à la fois l'importance de l'expérience des mouvements sociaux et à quel point la notion de biens communs joue un rôle clef dans les alternatives qu'ils portent.

Dans ce contexte, le *Manifeste pour la récupération des biens communs*, dans la logique des Forums sociaux, ouvre un espace de croisement, d'échange et de renforcement mutuel de ces mobilisations. Ce manifeste est d'abord une chambre d'écho des expériences où les biens communs apparaissent d'évidence comme l'une des clefs de la transformation de la société. S'il n'est ni le premier, ni le seul – les appels se sont multipliés ces derniers mois [1] –, il tient une place originale car il révèle un peu plus la montée en puissance de la notion de biens communs dans les projets des mouvements sociaux et citoyens en dehors du cercle des spécialistes de ce sujet. Ce mouvement est général et le prix Nobel d'économie, accordé en novembre 2009 à Elinor Ostrom pour ses travaux sur la gouvernance des communs, a encore élargi son audience.

---

1 Ce livre comporte quelques exemples, tels le *Manifeste du Domaine Public* promu par le réseau *Communia*, ou la *Déclaration du Cap sur les Ressources éducatives libres*.

LA DÉFINITION, ENJEU DE L'APPROPRIATION DES BIENS COMMUNS

À la suite de l'élaboration du *Manifeste pour la récupération des biens communs*, quelques rencontres et échanges organisés autour de cette initiative, nous[2] ont permis de réaliser à quel point il est nécessaire de nourrir la réflexion sur la notion de « biens communs », tant du point de vue des mécanismes que des enjeux.

Pour la plupart des personnes non spécialistes de ce sujet, l'expression « biens communs » ouvre une boîte de Pandore. Que sont-ils et que ne sont-ils pas ? Sont-ils gratuits ou bien quelle est leur valeur ? Et comment peuvent-ils être correctement gérés s'ils ne sont pas la propriété d'une personne à part entière ? Doit-on parler de biens communs, de biens publics, de biens des communautés, de biens mondiaux ou de l'humanité ?

Les biens communs recouvrent en même temps la substance du bien qu'il faut souvent préserver d'un accaparement, les règles qui en permettent le partage, et enfin l'organisation collective et démocratique qui les gouverne. Une part de la complexité de cette notion vient de cette imbrication. Une autre est liée à la diversité et l'ampleur des domaines concernés.

Pour permettre l'appropriation de cette notion, nous devons éclairer les enjeux qu'elle recouvre. Les débats que nous avons conduits nous ont rapidement amenés à devoir démêler le « Bien Commun » au singulier des « biens communs » au pluriel. L'usage du terme au singulier présente certains risques. Il revient souvent à attacher à la préservation de certains biens, une valeur morale qui dépasse l'échelle de la communauté concernée et renvoie à l'humanité ou à l'universel. Du même ordre, la notion de « bien commun de l'humanité », a pu servir d'argument dans les instances internationales. L'UICN[3] et le WWF International[4], les deux principales organisations diffusant le « conservationnisme »[5], ont prôné sous ce vocable des formes de gestion des territoires qui retiraient aux communautés locales toute souveraineté sur ce qui constitue pourtant les bases de

---

2 Quelques personnes membres de l'association *Vecam* (http://vecam.org) et du *groupe Richesse*.

3 UICN : Union internationale pour la conservation de la nature (http://uicn.org).

4 WWF International (http://www.wwf.org)

5 Le conservationisme représente un courant dans les milieux de la protection de la nature qui sépare celle-ci des humains qui vivent sur les aires « protégées ».

leur société. Pendant les années 80 et 90, le régime de gouvernance des territoires en Amazonie a été au cœur de ces luttes. Et ce sera à l'initiative des peuples autochtones que les mouvements écologistes signeront la *Déclaration d'Iquitos*[6], temps fort de leur prise de conscience de l'importance du respect de leurs modes de vie pour la préservation de l'Amazonie et de la Terre[7].

Il existe pourtant une vision alternative du « Bien commun de l'humanité ». François Houtart[8] propose d'en faire un nouvel horizon politique en édictant une *Déclaration Universelle du Bien Commun de l'Humanité*[9] qui appellerait à l'utilisation durable et responsable des ressources naturelles, à privilégier la valeur d'usage plutôt que la valeur d'échange, à généraliser la démocratie à tous les rapports sociaux et à toutes les institutions tout en respectant la multiculturalité ; tout cela pour l'élaboration d'une éthique du Bien commun de l'humanité. Une telle déclaration universelle, outre qu'elle serait un instrument pédagogique, pourrait donner au foisonnement des initiatives à la base, un horizon politique et éthique ambitieux.

Autre enjeu soulevé par la notion de biens communs, la confusion entre propriété, gratuité et liberté d'usage d'un bien. Même lorsque leur usage est gratuit, comme dans le cas des logiciels libres, les biens communs ne sont les biens ni de tous, ni de personne. Ils sont, au contraire, les biens de collectifs, à différentes échelles ; à chaque logiciel libre correspond une communauté composée de développeurs et

---

6 « En 1986, la COICA (*Coordinadora de las Organizaciones Indigenas de la Cuenca Amazonica*) a établi des contacts avec les mouvements écologistes européens et américains pour les convaincre que les peuples indigènes sont les meilleurs gardiens de la biosphère amazonienne et que la sauvegarde de ce milieu est nécessairement liée à celle des peuples qui l'habitent et l'entretiennent depuis des siècles. En octobre 1989, une délégation de la COICA se rend aux États-Unis pour persuader les représentants des deux courants écologistes (environnementalistes / conservationnistes) qu'il faut dialoguer et faire alliance. », in *Revendications et stratégies politiques des organisations indigènes amazoniennes*, Françoise Morin, Université Toulouse Le Mirail.

7 Culture, nature, nationalisme et internationalisme, L'exemple des Yanomami et des Peuples du Bassin Amazonien, Pierrette Birraux-Ziegler, http://civilisations.revues.org/index1621.html

8 François Houtart, fondateur du CETRI, professeur émérite de l'Université catholique de Louvain (UCL).

9 Pour une déclaration universelle du bien commun de l'humanité, http://www.cetri.be/spip.php?article1153

d'utilisateurs, et c'est pour cette raison qu'il est possible et nécessaire d'en revendiquer l'autogestion.

Enfin, l'accès aux biens communs n'est pas résolu par le seul fait de les rendre publics, de les mettre à la disposition de tous. Miguel Said Vieira, dans sa présentation « Biens communs globaux, biens communs de la connaissance et solidarité internationale »[10], montre que cette condition à elle seule ne résout pas les difficultés d'accès liées aux différences sociales. L'accès au logiciel libre, par exemple, pour être réel, nécessite l'accès à internet et donc à l'électricité, aux infrastructures des réseaux, à l'éducation et à la culture.

LES COMMUNS DANS L'IMAGINAIRE DES MOUVEMENTS ALTERNATIFS

Pour sortir de ces confusions, certains tentent d'établir des listes de biens à considérer comme *communs,* pour les distinguer de ceux qui bénéficieraient d'un autre régime de propriété. Les listes ainsi obtenues rassemblent un vaste ensemble d'éléments qui peuvent paraître très différents : les biens immatériels, tels que la connaissance, les créations de l'esprit, les semences, qui ne souffrent pas de la rareté car leur usage est non-rival et non-exclusif ; les biens matériels tels que l'eau, les terres cultivables, l'air, l'énergie, les ressources naturelles, etc., qui eux nous sont comptés, et jusqu'aux notions telles que la santé, l'éducation, les monnaies, etc.

Le *Manifeste pour la récupération des biens communs,* ne vise pas tant à établir une telle liste qu'à nourrir l'imaginaire des mouvements sociaux en contribuant à rendre visible et à relier entre elles la multitude de pratiques sociales et politiques en rapport avec les biens communs. C'est une dynamique d'appropriation des biens communs et de politisation de l'économie, qui s'inscrit dans la lignée de l'éducation populaire et contribue à l'émancipation individuelle et collective.

Cet imaginaire se fonde sur des valeurs de partage, de préservation des ressources pour les générations à venir et de participation démocratique à la gestion des biens communs. Ces valeurs s'incarnent dans ces pratiques sociales très diverses. Il est en effet illusoire de penser que la disparition de la propriété ou le libre accès aux biens communs serait à lui seul la solution pour rendre la société

10 À lire sur le blog du manifeste pour la récupération des biens communs: http://biens-communs.org/blog/?p=1223

meilleure. Des pratiques coopératives et des régimes de propriété variés correspondent aux différentes natures de biens et aux contextes de leur exploitation. L'usage des terres agricoles est un exemple de domaine dans lequel les conséquences du choix des régimes de production peuvent être paradoxaux. En étudiant les différentes formes de propriété du foncier, Marc Dufumier[11] montre que les formes collectives de propriété ne sont pas toujours les plus profitables et à même de répondre aux besoins (alimentaires) des populations. Les kolkhozes n'ont-ils pas tous disparu et la dé-collectivisation massive (Chine, Vietnam, etc.) montré toute son efficacité pour nourrir les populations ? L'expérience montre que les terres sont toujours gérées de manière plus efficace lorsqu'elles le sont sous la responsabilité directe du paysan qui les occupe. Marc Dufumier constate encore que les groupes industriels qui accaparent les terres et ont des pratiques destructrices de l'environnement (culture intensive et usage massif d'intrants) préféreront souvent disposer des terres dont la propriété foncière appartient à l'État. En l'absence d'investissement dans le foncier, il leur est plus facile de les abandonner lorsqu'elles sont épuisées.

DE LA LISTE DES COMMUNS À L'INVENTAIRE DES RÉGIMES DE PRODUCTION

L'appropriation des biens communs a donc à voir avec une certaine maîtrise de ce que Philippe Aigrain appelle les régimes de production, c'est-à-dire des conditions faites aux transactions entre producteurs et utilisateurs. Les licences Creative Commons, qui sont parmi les plus populaires aujourd'hui, avec leur dispositif de formalisation de la transaction entre auteurs et utilisateurs, simple et facile à utiliser, nous permettent de défendre des règles de droit fondées sur nos valeurs. Ces licences sont, pour les mouvements sociaux, un moyen de lutte contre la privatisation des créations de l'esprit. D'autres systèmes, marchands on non, existent. Pensons aux AMAP, aux réseaux d'échanges de savoirs, aux monnaies locales par exemple. Ces licences, contrats et systèmes d'échange, traduisent dans un dispositif pratique, les principes que nous cherchons à défendre. L'appropriation des biens communs exige de les faire rentrer

11 *Agricultures et paysanneries des Tiers-mondes*, Marc Dufumier, Khartala, 2004.

dans le quotidien et de les rendre aussi banals que la transaction commerciale.

Dès lors, il pourrait être utile, pour contribuer à l'appropriation des biens communs, d'entretenir un inventaire de ces pratiques, afin de décrypter pour chaque régime de production, ses avantages et inconvénients et de disposer d'une mémoire de l'expérience des mouvements sociaux. Ne serait-il pas en effet plus utile de disposer d'une documentation exhaustive des expériences faites dans l'appropriation de biens communs plutôt que de la liste de ce qui devrait être classé dans cette catégorie ?

Cette forme de documentation de l'expérience des biens communs par les citoyens eux-mêmes, à côté de la connaissance théorique, est certainement le fonds sur lequel les mouvements sociaux peuvent s'appuyer pour politiser cette notion. Les Forums sociaux mondiaux, qui ont donné naissance au *Manifeste pour la récupération des biens communs* sont un des lieux privilégiés pour que cette question devienne l'un des piliers d'une alternative sociale et politique capable de redessiner les perspectives et les luttes engagées par les mouvements sociaux.

Manifeste pour la récupération des biens communs

La privatisation et la marchandisation des éléments vitaux pour l'humanité et pour la planète sont plus fortes que jamais. Après l'exploitation des ressources naturelles et du travail humain, ce processus s'accélère et s'étend aux connaissances, aux cultures, à la santé, à l'éducation, aux communications, au patrimoine génétique, au vivant et à ses modifications. Le bien-être de tous et la préservation de la Terre sont sacrifiés au profit financier à court terme de quelques-uns.

Les conséquences de ce processus sont néfastes. Elles sont visibles et connues de tous : souffrance et mort de ceux qui ne peuvent accéder aux traitements brevetés et que la recherche orientée vers un profit commercial néglige, destruction de l'environnement et de la biodiversité, réchauffement climatique, dépendance alimentaire des habitants des pays pauvres, appauvrissement de la diversité culturelle, réduction de l'accès à la connaissance et à l'éducation par l'établissement du système de propriété intellectuelle sur la connaissance, impact néfaste de la culture consumériste.

Le Forum Social Mondial de 2009, à Belém, Pará, au Brésil, se déroule au moment particulier où la globalisation néolibérale, dominée par des marchés financiers hors de tout contrôle public, échoue spectaculairement. Il se produit aussi au moment où émerge une prise de conscience qu'il y a des biens d'usage commun à tous les êtres humains, et à la nature elle-même, lesquels ne peuvent en aucun cas être privatisés ou considérés comme des marchandises.

Cette prise de conscience s'appuie sur une vision de la société qui place le respect des droits humains, la participation démocratique et la coopération au cœur de ses valeurs. Les initiatives alternatives se développent dans de nombreux domaines pour la défense de l'eau et des fleuves, de la terre, des semences, de la connaissance, de la science, des forêts, des mers, du vent, des monnaies, de la communication et des intercommunications, de la culture, de la musique et des autres arts, des technologies ouvertes et du logiciel libre, des services publics d'éducation et de santé, de l'assainissement, de la biodiversité et des connaissances ancestrales.

Les signataires du présent Manifeste, lancé au Forum Social Mondial de 2009, appellent tous les citoyens du monde et leurs organisations à s'engager dans l'action pour la récupération et la mise en commun des biens de l'humanité et de la planète, présents et à venir, afin que leur gestion soit assumée dans une démarche participative et collaborative par les personnes et les communautés concernées et à l'échelle de l'humanité dans la perspective d'un monde soutenable.

Les signataires appellent tous les citoyens du monde et leurs organisations à approfondir la notion de biens communs, à partager leurs approches et leurs expériences pour la dé-privatisation et la dé-marchandisation des biens communs de l'humanité et de la planète, à articuler les luttes de leurs propres organisations, en renforçant mutuellement leurs campagnes et leurs initiatives.

Ouvrage coordonné par l'association Vecam

Libres savoirs

LES BIENS COMMUNS
DE LA CONNAISSANCE

Produire collectivement, partager et diffuser les connaissances au XXIe siècle

La connaissance est un moteur de l'économie et de l'organisation sociale. Aujourd'hui numérisée, elle circule, se diffuse et se partage aisément, permettant la coopération de communautés et la création de nouvelles connaissances. Cette émergence dynamique et collective de nouveaux biens communs vient à son tour bousculer et renouveler la pensée économique et politique. Les biens communs de la connaissance constituent ainsi une utopie pragmatique qui propose des voies nouvelles pour aborder les défis du XXIe siècle.

Pour *Libres Savoirs*, l'association Vecam a coordonné trente auteurs, venant de tous les continents, afin offrir un regard mondial sur les biens communs de la connaissance. La diversité des sujets traités, de la santé aux ressources éducatives libres, des logiciels aux publications scientifiques, des semences aux questions juridiques sont le reflet de la vitalité de la production mondiale des communs du savoir et de l'énergie des communautés qui s'y sont engagées.

Vecam est une association qui œuvre à donner aux citoyens les moyens de s'interroger, comprendre, débattre et s'approprier les transformations liées aux interactions de la société et des technologies. Au-delà de la maîtrise technique des outils numériques, c'est au décryptage politique et social que l'association tente de contribuer. http://vecam.org

Publié avec le concours du Centre Régional des Lettres de Basse-Normandie, le soutien de la Région Basse-Normandie et de l'Organisation Internationale de la Francophonie, Institut de la Francophonie numérique.

Région Basse-Normandie

Organisation Internationale de la francophonie

vecam

29 €
ISBN 978-2-915825-06-0
Imprimé en France
http://cfeditions.com

ISBN 978-2-915825-06-0
9 782915 825060

Libres Savoirs : le sommaire



Les biens communs, une utopie pragmatique, par Valérie Peugeot.
Autour du manifeste, par Frédéric Sultan

1. La recherche, le vivant, le réseau : trois piliers des communs de la connaissance

Les communs de la recherche scientifique :
Charlotte Hess, Prabir Purkayastha & Amit Sengupta, Jean-Claude Guédon, Philippe Aigrain, Leslie Chan, Subbiah Arunachalam & Barbara Kirsop, Gaëlle Krikorian

Nourrir l'Humanité : les semences et les savoirs paysans :
Guy Kastler, Adelita San Vicente Tello & Areli Carreón

Contenus culturels & éducatifs : Ahrash Bissell & James Boyle, Hala Essalmawi,

Partager en réseau ouvert : les communs du numérique :
Hervé Le Crosnier, Valérie Peugeot, Michel Bauwens

2. Les communs de la connaissance : une mise en mouvement dans un monde globalisé

Domaine public et biens communs : Communia, Madhavi Sunder & Anupam Chander, Xuan Li

Liberté, démocratie, biens communs : Peter Linebaugh, Claire Brossaud, Hervé Brédif & Didier Christin,

Mouvements sociaux : David Bollier, Silke Helfrich

Postface : *La Guerre des « communs »* par Alain Rey

C&F éditions

Bon de commande

Nom : ..... Prénom : .....

Organisme : .....

E-mail : ..... Tél. : .....

Adresse postale : .....

Code postal : ..... Commune : .....

Pays : .....

☐ Je désire une facture au nom et adresse de (si différent) :

.....

.....

produit	Réf	Prix unitaire	quantité	total
Libres savoirs	978-2-915825-06-0	29 €	×	=

Frais de port : 3 € pour la France métropolitaine
(voir http://cfeditions.com pour les autres pays)

TOTAL :

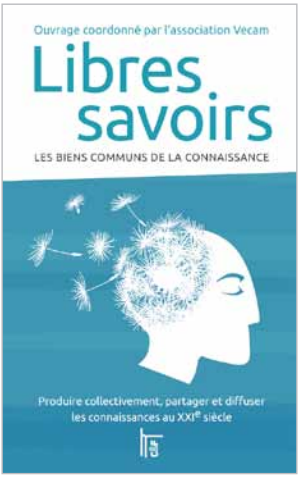
Je joins un chèque bancaire d'un montant total de . . . . . € à l'ordre de C&F éditions,

et je retourne ma commande à **C&F éditions, 35 C rue des rosiers 14000 Caen, France**

Pour toutes les commandes, et pour les produits électroniques > http://cfeditions.com

Cartes bancaires acceptées, Paiement sécurisé

PARUTION 15 MAI 2011



Libres Savoirs

Les biens communs de la connaissance : produire collectivement, partager et diffuser les connaissances au XXIe siècle

Un regard mondial sur les biens communs de la connaissance. À la rencontre de ces réseaux qui n'envisagent pas de progrès sans partage des savoirs.

La connaissance est un moteur de l'économie et de l'organisation sociale. Aujourd'hui numérisée, elle circule, se diffuse et se partage aisément, permettant la coopération de communautés et la création de nouvelles connaissances. Cette émergence dynamique et collective de nouveaux biens communs vient à son tour bousculer et renouveler la pensée économique et politique.

Les biens communs de la connaissance constituent ainsi une utopie pragmatique qui propose des voies nouvelles pour aborder les défis du XXIe siècle.

Pour ***Libres Savoirs***, l'association Vecam a coordonné trente auteurs, venant de tous les continents, afin offrir un regard mondial sur les biens communs de la connaissance. La diversité des sujets traités, de la santé aux ressources éducatives libres, des logiciels aux publications scientifiques, des semences aux questions juridiques sont le reflet de la vitalité de la production mondiale des communs du savoir et de l'énergie des communautés qui s'y sont engagées.

Présentation de l'Association Vecam

Vecam est une association qui s'est constituée sur les constats suivants : l'information, les productions culturelles et le savoir connaissent une numérisation croissante ; les réseaux informatiques maillent progressivement les territoires ; toutes les forces structurant les sociétés humaines sont ou seront touchées par la combinaison de ces éléments.

Le rôle de Vecam est de donner aux citoyens les moyens de s'interroger, comprendre, débattre et s'approprier ces transformations. Plus que la maîtrise technique des outils numériques, c'est au décryptage politique et social que l'association tente de contribuer. Vecam entend également faciliter les usages développés par et pour les associations, les mouvements citoyens ou les individus. http://vecam.org

LIVRE 29 €
352 pages format 14 × 21 cm
ISBN 978-2-915825-06-0
EAN 9782915825060

EPUB 9 €
ISBN 978-2-915825-20-6
EAN 9782915825206

Site du livre : **http://cfeditions.com/libres_savoirs**